

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES 2022

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN)

Missions

Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande a été créé par arrêté Préfectoral du 18 décembre 2019 sous la forme d'un syndicat de préfiguration pour une durée de 3 ans (2020-2022). Durant cette période, le syndicat a pour mission de construire une gouvernance unifiée de la GEMAPI dans la vallée de la Seine Normande avec ses membres (Départements 27 et 76, et les 9 EPCI-FP riverains de la Seine) et l'ensemble des acteurs concernés. Ainsi en 2022, le syndicat a poursuivi le travail engagé les 2 premières années pour définir une stratégie globale de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations de la vallée de la Seine Normande (stratégies GEMA et PI). En parallèle, il a développé les conditions nécessaires à sa transformation en syndicat pérenne et de plein exercice au 1^{er} janvier 2023 (élaboration de nouveaux statuts, développement des partenariats, ...).

Montant de la participation départementale 2022

Cotisation annuelle statutaire 2022 : 88 400 €

Coopérations et collaborations avec les services départementaux

Le syndicat a travaillé de manière régulière et privilégiée avec la Direction de l'environnement, et notamment pour l'élaboration de la stratégie de gestion des milieux aquatiques et humides, pour la réalisation des études de danger sur les ouvrages hydrauliques et pour la problématique des déchets charriés par le Seine. Une collaboration étroite a également été mise en place avec la Direction des ressources humaines du Département dans le cadre de la mise à disposition des agents du Service ouvrages littoral et Seine au syndicat.

Apport aux priorités / politiques publiques départementales

- Contribution à la gestion du risque d'inondation : élaboration de la stratégie PI et participation aux études de danger des ouvrages hydrauliques dans le cadre d'une convention de groupement de commandes pilotée par le CD76.
- Contribution à la politique des Espaces Naturels Sensibles : la stratégie GEMA a permis de définir les priorités concernant les sites humides et sensibles de la vallée de la Seine. La politique ENS constitue une déclinaison territoriale structurante pour la GEMA de la Seine.

Quelques chiffres sur l'activité 2022 / évaluation des actions

- Budget 2022 : fonctionnement = 813 277 € et investissement = 52 643 €
- Frais d'études : 326 K€
- Moyens humains : 2,5 ETP
- Instances de gouvernance : 7 réunions du comité syndical et 4 réunions du comité d'orientation pour l'élaboration des stratégies GEMA et PI.

Faits marquants :

- Organisation d'ateliers de travail avec l'ensemble des acteurs de la vallée de la Seine dans le cadre de l'élaboration de la stratégie GEMA le 24 février 2022 à Berville sur Mer et d'un temps d'échange le 30 juin à Rouen.
- COPIL de lancement de l'étude d'élaboration de la stratégie PI de la vallée de la Seine Normande le 5 avril 2022.
- La journée d'échanges annuelle sur la gestion des milieux aquatiques le mardi 22 novembre 2022 à Amfreville la Mivoie.
- Validation de la transformation des statuts du SMGSN et adhésions aux différentes compétences par les membres du SMGSN entre juin et novembre 2022.
- Arrêté préfectoral du 30 décembre 2022 portant modification des statuts du SMGSN.

Principaux projets :

- Démarrage de l'étude d'élaboration de la stratégie PI vallée de la Seine Normande.
- Recherche de nouveaux locaux adaptés à l'évolution des moyens humains du syndicat
- Convention logistique et préparation du transfert du personnel du SOLS
- Finalisation de la stratégie GEMA de la vallée de la Seine Normande.